



PRESSE – INFORMATION

DELEGATION FRANÇAISE

GROUPE PARLEMENTAIRE DU PARTI SOCIALISTE EUROPEEN

Bruxelles, le 4 décembre 2003

Communiqué de presse

DSF / Pervenche Berès : Pour l'égalité entre hommes et femmes comme valeur de l'Union

Le Parlement européen a insisté, dans la résolution adoptée ce matin en session plénière, pour que la conférence intergouvernementale introduise l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'article 2 du projet de Constitution au titre des valeurs de l'Union. Cette revendication avait déjà été faite au sein même de la Convention pour le groupe de travail Europe sociale présidé par Giorgos Katiforis.

La présidence italienne dans son document de compromis présenté à Naples suggère d'introduire l'égalité des hommes et des femmes dans le projet d'article 2 au titre d'un simple principe.

La nuance est de taille puisque d'elle dépend l'évaluation du respect des droits fondamentaux par les Etats membres ou les pays candidats à l'adhésion. Cette modification de statut dans la future Constitution aurait donc pour avantage de pouvoir imposer des sanctions en cas de violation de l'égalité entre hommes et femmes, pouvant aller jusqu'à la suspension des droits d'appartenance à l'Union.

Pervenche Berès, présidente de la Délégation socialiste française, a demandé et obtenu de la plénière du Parlement européen le vote de cet amendement indispensable pour progresser vers une Europe de l'égalité.

Suivez l'activité de la Délégation socialiste française au parlement européen sur :
www.d-s-f.net

Contact : Elke Meeùs, attachée de presse

☎ : +32 478 88 19 69 - ☎ : + 32 2 284 48 90

✉ : + 32 2 284 69 89 - @ : emeeus@europarl.eu.int

✉ : 43-47 rue Wiertz - ASP 14 G 358 - 1047 Bruxelles